CONVOCATION
AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

Madame,
Monsieur,

Vous recevez l'ordre du jour de notre prochaine réunion du Conseil d'établissement qui se tiendra le :

Mardi, le 29 septembre 2026 à 17 h 00

MISE EN SITUATION COMMUNE
FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)

2. QUESTIONS DU PUBLIC (15 MIN.)

3. SUJETS POUR PRISE DE DÉCISION

 3.1. Désignation du ou de la secrétaire des séances;
 3.2. Nomination de la présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 3.3. Nomination de la vice-présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 3.4. Règles de la régie interne du conseil d'établissement (Adoption)(LIP art. 67 et 108);
 3.5. Calendrier annuel des rencontres (Adoption);
 3.6. Budget du fonctionnement du conseil d'établissement;
 3.7. Activités de campagnes de financement – fonds à destination spéciale (Approbation)(LIP art. 94 et 110.4);
 3.8. Bilan 2025-2026 - Campagnes de financement (Reddition de compte).

4. SUJETS POUR INFORMATION

 4.1. Rôles et fonctions du conseil d'Établissement :
 Formation obligatoire et principaux sujets traités (LIP art. 53 et 459.5);
 4.2. Dénonciation de conflits d'intérêts (LIP art. 53 et 70);
 4.3. Sommaire des résultats 2025-2026;
 4.4. Information sur le contexte budgétaire;
 4.5. Information des activités dans les centres.

Afin de **s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence** auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS par courriel : JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca .

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2026

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2026

5. SUJETS POUR DÉCISION

 5.1. Nomination de la présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 5.2. Nomination de la vice-présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 5.3. Nomination d'un membre enseignant (LIP art.102);
 5.4. Nomination d'un membre élève (Adoption)(LIP art.102);
 5.5. Règles de la régie interne du conseil d'Établissement (Adoption)(LIP art. 67 et 108);
 5.6. Calendrier des rencontres (Adoption) (LIP art. 67 et 108);
 5.7. Budget du fonctionnement du conseil d'établissement;
 5.8. Activités de campagnes de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4);
 5.8.1.Demande de commandites (CF Berthier);
 5.8.2. Activités en lien avec le budget '' Petit pain va loin ''.
 5.9. Bilan 2025-2026 – Campagnes des financements (Reddition de compte).

6. SUJETS POUR INFORMATION

 6.1. Rôles et fonctions du conseil d'Établissement :
 Formation obligatoire et principaux sujets traités (LIP art. 53 et 459.5);
 6.2. Dénonciation de conflits d'intérêts (LIP art. 53 et 70);
 6.3. Sommaire des résultats 2025-2026;
 6.4. Information sur le contexte budgétaire;
 6.5. Information des activités dans les centres.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

Afin de **s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence** auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS par courriel : JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca .

Geneviève Rinfret
Présidente du conseil d'établissement

FORMATION PROFESSIONNELLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2026

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2026

5. SUJETS POUR DÉCISION

 5.1. Nomination de la présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 5.2. Nomination de la vice-présidence du conseil d'établissement (LIP art. 56 et 107);
 5.3. Nomination d'un membre professionnel (LIP art. 56 et 107);
 5.4. Nomination d'un membre enseignant (LIP art.102);
 5.5. Nomination d'un membre entreprise (LIP art.102);
 5.6. Règles de la régie interne du conseil d'Établissement (Adoption)(LIP art. 67 et 108);
 5.7. Calendrier des rencontres (Adoption) (LIP art. 67 et 108);
 5.8. Budget du fonctionnement du conseil d'établissement;
 5.9. Activités de campagnes de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4);
 5.9.1. Souper spécial (E.H.L.);
 5.9.2. Vin & fromage – Fondation des Samares (E.H.L.);
 5.9.3. Visites des producteurs locaux (E.H.L.);
 5.9.4. Jardins des noix (E.H.L.);
 5.9.5. Défi PFNL (produites forestiers non-ligneux);
 5.9.6. Concours Sœur Angèle (E.H.L.);
 5.9.7. Dîner de Noël et remise de prix aux élèves.
 5.1.0. Bilan 2025-2026 – Campagnes des financements (Reddition de compte).

6. SUJETS POUR INFORMATION

 6.1. Rôles et fonctions du conseil d'Établissement : Formation obligatoire et principaux sujets traités (LIP art. 53 et 459.5);
 6.2. Dénonciation de conflits d'intérêts (LIP art. 53 et 70);
 6.3. Sommaire des résultats 2025-2026;
 6.4. Information sur le contexte budgétaire;
 6.5. Information des activités dans les centres.

Afin de **s'assurer du quorum, il est très important de confirmer votre présence** auprès de Janick Noury, secrétaire de gestion du CMS par courriel : JANICK.NOURY002@csssamares.gouv.qc.ca

Geneviève Rinfret, présidente
Centre multiservice des Samares